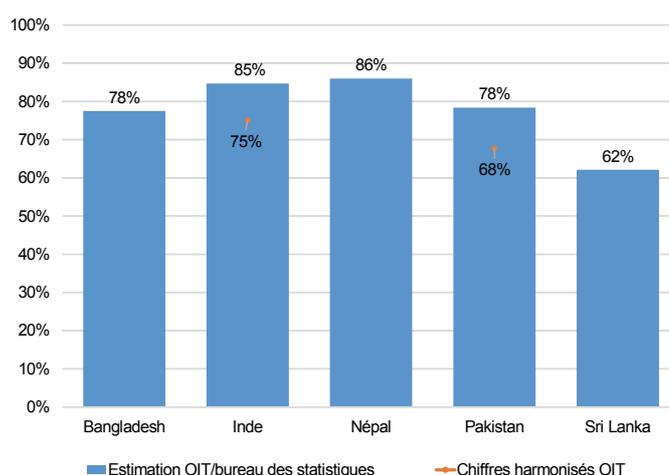


Comment expliquer la persistance du secteur informel dans les économies d'Asie du Sud ?

- L'Asie du Sud se singularise, au sein des grandes régions émergentes, par la prévalence exceptionnelle des phénomènes d'informalité sur le marché du travail. Le secteur informel représenterait dans cette région près de 275 millions d'emplois non-agricoles, soit quatre emplois sur cinq, et recouvrirait plus de neuf emplois sur dix une fois pris en compte le secteur agricole.
- Bien que connus de longue date, les phénomènes d'informalité admettent de nombreuses définitions et sont par nature difficiles à quantifier de manière précise ; leur périmètre recouvre aussi bien le champ des entreprises non-déclarées que celui des relations de travail informelles au sein du secteur formel.
- Si peu de secteurs échappent aux phénomènes d'informalité, ceux-ci tendent à se concentrer dans les entreprises et les branches les moins productives. La part du secteur informel dans l'emploi est donc bien supérieure à sa part dans la création de valeur.
- La persistance d'une forte informalité en Asie du Sud après plusieurs décennies de forte croissance défie les prédictions des modèles classiques de développement, qui suggèrent une égalisation graduelle des rendements marginaux du capital entre secteurs traditionnel et moderne.
- Cette dissonance apparaît imputable à la conjugaison d'une transition précoce vers le secteur tertiaire, d'un déficit d'investissement dans les biens publics (capital humain et infrastructures), et de dysfonctionnements sur le marché des biens et des facteurs. La polarisation du marché du travail, semble-t-il accentuée par la dynamique d'ouverture des années 1990, en est le principal symptôme.
- La taille du secteur informel soulève des enjeux considérables en matière de croissance à long terme, de politique budgétaire et de protection sociale. Sa diversité, son poids socioéconomique et son rôle de stabilisation sociale, invitent à privilégier une réflexion de fond sur les déterminants structurels de la formalisation, plutôt que des approches répressives.

Part des emplois non-agricoles relevant du secteur informel



Source : OIT/Bureaux statistiques.

1. Le travail informel conserve un rôle prédominant dans les économies d'Asie du Sud¹

1.1 Un phénomène difficile à mesurer

Bien que les premiers travaux statistiques sur l'informalité remontent en Inde aux années 1950, le phénomène est longtemps resté mal documenté. Les travaux engagés à l'Organisation Internationale du Travail au sein du groupe de Delhi ont toutefois permis, depuis sa création en 1997, d'en préciser et d'en harmoniser la définition². Sont qualifiés d'informels les emplois qui ne sont pas régis par le droit du travail, ne donnent pas lieu à taxation et n'ouvrent pas d'éligibilité aux prestations sociales³. L'informalité recouvre aussi bien les employés informels du secteur formel que les auxiliaires familiaux, les employés et autoentrepreneurs non-déclarés et l'économie de l'autoconsommation. Cette définition est souvent enrichie par une perspective fonctionnelle : sont considérés comme formels les emplois couverts par un fonds de prévoyance, un contrat de travail ou ouvrant le droit à des prestations sociales. Une dernière définition rattache au secteur « non-organisé » les entreprises qui ne disposent pas d'une personnalité juridique autonome ou comptabilité propre ainsi que celles qui se situent en-deçà d'un certain niveau d'emploi (entre dix et vingt salariés) qui conditionne l'application du droit du travail.

L'ambiguïté de la « zone grise », les difficultés relatives à la collecte d'informations en milieu rural (distinction entre agriculture de subsistance et agriculture commerciale) et les obstacles pratiques à l'appréhension des relations d'emploi dans la sphère domestique limitent toutefois la comparabilité des données statistiques dans le temps et entre pays. Si les recensements périodiques menés auprès des ménages (Inde, Bangladesh) permettent de recueillir des données affinées, ils se prêtent mal à l'étude des tendances à court terme et sont d'une utilité limitée dans le pilotage des politiques publiques (il est pour cette raison difficile d'appréhender les conséquences exactes de la démonétisation du 8 novembre 2016 en Inde). Les enquêtes sur les unités de production (Sri Lanka) sont, à l'inverse, plus aisées à conduire, mais moins complètes.

Conjuguées au manque plus général de données fiables sur le marché du travail, ces difficultés conduisent le plus souvent à la coexistence, au sein d'un même pays, de définitions multiples et parfois contradictoires. Les récents efforts entrepris afin de mieux exploiter les registres des coopératives, institutions de microfinance et fonds de pensions, ainsi que les données relatives à la fiscalité indirecte (GST en Inde), devraient, à cet égard, faciliter leur harmonisation.

Tableau 1 : Le spectre de l'informalité : l'exemple de l'Inde
Répartition de la population employée (%), par statut sur le marché du travail et type d'employeur,
sur la base des chiffres de recensement 2011/2012

Type d'emploi	Relation de travail	Entreprises formelles	Entreprises informelles	Ménages	Total
Autoentrepreneurs	Informelle		32,3	n.a.	32,3
	Formelle	0,5			0,5
Employeurs	Informelle		1,3		
	Formelle	0,1			0,1
Auxiliaires familiaux	Informelle	0,1	17,9		18
Salariés	Informelle	9,6	30	0,8	40,4
	Formelle	7	0,4 ^a	0,01	7,4
Membres de coopératives	Informelle		n.a.		n.a.
	Formelle	n.a.			n.a.

a. Cette situation peut survenir en l'absence de lien juridique formel entre l'entreprise et ses employés ou dans le cas où la notion d'informalité n'aurait trait qu'à la taille de l'entreprise.

Source : Tableau issu de l'OIT, *India Labour Market Update*, juin 2016 (basé sur les chiffres de la NSSO).

Les cellules en gris léger représentent les travailleurs assimilables au secteur formel.

(1) Cf. Étude transversale menée par les Services Économiques de Colombo, Dhaka et Islamabad et le Service Économique Régional de New Delhi, «Le travail informel dans les économies d'Asie du Sud», *Document de Travail de la DG Trésor*, à paraître.

(2) Un manuel consolidé a été publié à cette fin en 2013.

(3) La notion d'emploi informel est par conséquent plus large que celle d'entreprise informelle.

1.2 Une part hypertrophiée dans le marché du travail

Nonobstant leurs limitations, il ressort de l'ensemble de ces enquêtes que l'informalité demeure le mode prédominant d'organisation des relations de travail en Asie du Sud avec près de 275 millions d'emplois en-dehors du secteur agricole, dont au moins 190 millions en Inde. La part du travail informel non-agricole serait au total de l'ordre de 45 % au Bhoutan, de 55 % à Sri Lanka, de 80 % au Bangladesh, de 75% au Pakistan, de 75 à 85 % en Inde et d'au moins 85 % au Népal. Dans la plupart des pays, ces taux dépasseraient 90 % une fois inclus l'emploi agricole⁴. Bien que souvent associée aux dynamiques d'urbanisation et de périurbanité, l'informalité touche également, voire majoritairement, les zones rurales (avec des mouvements de migrations saisonnières). La part des travailleurs informels dans l'emploi rural secondaire et tertiaire est ainsi évaluée à respectivement 76 % et 85 % par les Bureaux des statistiques indiens et pakistanais.

Alimentée par une main d'œuvre généralement peu qualifiée, la croissance du secteur informel s'est concentrée dans les secteurs à faible productivité. Son rôle sur le marché du travail apparaît dès lors hypertrophié au regard de sa contribution à la création de valeur économique : la part de l'économie informelle dans la valeur ajoutée totale est estimée aux alentours de 40 % au Bangladesh et à Sri Lanka, de 40 à 50 % en Inde et autour de 50 % au Népal. Les estimations varient, pour le Pakistan, de 40 % à 90 % selon le mode de calcul. Cette contribution relève pour une large part, des activités agricoles et de construction. La part des entreprises informelles (plus de 60 millions sont recensées) tomberait, en Inde, à seulement 12,5 % de la valeur ajoutée en-dehors de ces deux secteurs (elle serait toutefois plus importante une fois tenu compte de l'emploi informel au sein des entreprises formelles). Au Bangladesh, seul un tiers de la valeur ajoutée des secteurs secondaire et tertiaire serait imputable au secteur informel. Il en résulte d'importants différentiels de salaires à l'avantage des travailleurs du secteur formel.

Le découplage entre contribution à l'emploi et création de valeur ajoutée pourrait se révéler encore plus important si l'on pouvait mieux mesurer la contribution de l'emploi féminin. Au Pakistan, moins de 10 % des emplois informels non-agricoles recensés sont occupés par des femmes, alors que leur contribution importante à certaines filières, telles que le textile via l'emploi à domicile, est pourtant bien documentée. Plus généralement, l'économie et la statistique du secteur informel recouvrent souvent les

grands clivages sociaux, qu'il s'agisse de genre, d'éducation, d'ethnicité, de caste ou de géographie.

1.3 Un phénomène qui ne se résorbe pas

Le recours au travail informel a montré, depuis qu'il est mesuré de manière régulière, une « persistance exceptionnelle » (Banque mondiale, 2014). Loin de s'être résorbée avec l'accélération de la croissance, sa part dans l'emploi serait restée quasiment stable depuis les années 1990 et sa contribution à la valeur ajoutée ne s'infléchit que lentement⁵. Faute d'études longitudinales, la plupart des travaux empiriques confirment qu'un vaste secteur informel, en mutation constante, persiste.

Cette persistance, commune à l'ensemble des pays, y compris dans leurs régions les plus développées, semble paradoxale au vu du dynamisme de la zone (croissance pondérée de 6 % par an entre 1980 et 2016). La conjugaison d'une forte croissance, d'un desserrement progressif des réglementations, et d'une plus grande mobilité des facteurs aurait, en effet, pu se traduire par un accroissement de la part du secteur formel, capable de capter une part plus importante de la formation de capital, mais également de l'investissement dans les biens collectifs. Les théories dualistes du développement économique (modèles de Lewis, puis de Fei et Ranis), suggéreraient en effet que l'absorption graduelle du surcroît de main d'œuvre du secteur traditionnel agricole par le secteur moderne, plus productif, se traduise à terme par une égalisation des rendements marginaux entre les secteurs. Bien qu'elle n'exclue pas la présence d'une composante modernisante au sein du secteur informel⁶, cette hypothèse s'accommode difficilement du bourgeonnement des pans les moins productifs du secteur informel.

Cet apparent paradoxe peut être éclairé, au niveau macroéconomique, par plusieurs faits stylisés :

- La formation de capital est très hétérogène. Bien qu'elle apporte une contribution importante au niveau agrégé (2,4 points par an sur les deux dernières décennies, contre 3,5 points dans les économies d'Asie orientale)⁷, la formation de capital fixe n'a dépassé durablement 30 % du PIB qu'au début des années 2000. La présence du secteur informel pèse sur l'investissement : ses entreprises n'ont en effet qu'un accès restreint au marché du crédit et des facteurs et opèrent, du fait de l'absence de sécurité juridique et d'une moindre capacité à mutualiser les risques, à un horizon temporel relativement court. L'investissement dans les infrastructures, estimé autour

(4) Séries harmonisées OIT si disponibles, institut des statistiques dans le cas contraire.

(5) 80 % des emplois manufacturiers indiens étaient informels au début des années 1990.

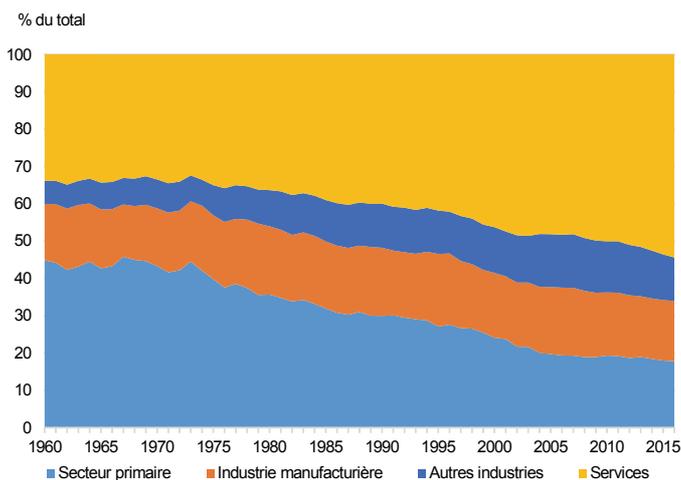
(6) Voir notamment les travaux de G. Fields ou ceux de G. Ranis et F. Stewart sur le « *V-goods sector* »

(7) Banque mondiale, *Perspectives économiques*, janvier 2018.

de 5 à 6 % du PIB dans un pays comme l'Inde, apparaît insuffisant alors qu'il serait de nature à générer des externalités positives.

- La productivité des facteurs, dynamique dans le secteur formel (sa contribution à la croissance annuelle du PIB est estimée à 3,2 points par an selon la Banque mondiale), semble stagner dans le secteur informel, indiquant un découplage des gains de productivité entre segments formel et informel de nature à accentuer progressivement la dualité du marché du travail.
- La contribution du facteur travail est positive, mais plus faible qu'attendue en raison d'un taux de participation au marché du travail qui reste modeste (55 % en moyenne). Le dynamisme de la démographie (la part des 15-49 ans ne devrait tomber en-deçà de 50 % qu'après 2050), est en outre contrebalancé par la faiblesse de l'investissement public dans l'éducation et dans la santé (à l'exception relative de Sri Lanka) en comparaison de ce qui est observé en Asie orientale.
- La croissance, protégée par d'importantes barrières douanières, reste principalement tournée vers le marché intérieur. Encouragée dans plusieurs pays par les transferts des migrants, cette orientation, tournée vers la consommation, facilite l'essor de secteurs protégés (construction, distribution) à forte intensité de travail informel. Les conséquences des mesures de libéralisation engagées au début des années 1990 sont ambiguës. Elles ont permis l'essor de l'emploi formel dans certains secteurs (informatique), mais elles semblent aussi avoir

Graphique 2 : Évolution de la valeur ajoutée, par secteur d'activité (1960-2016) - Asie du Sud

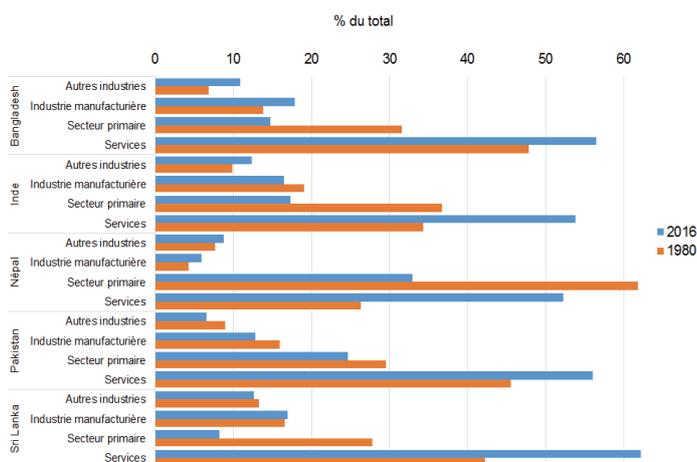


Source : Banque Mondiale.

polarisé davantage le marché du travail dans la mesure où le secteur exportateur repose sur une assiette assez étroite et où la concurrence internationale a favorisé l'éviction des entreprises à productivité intermédiaire.

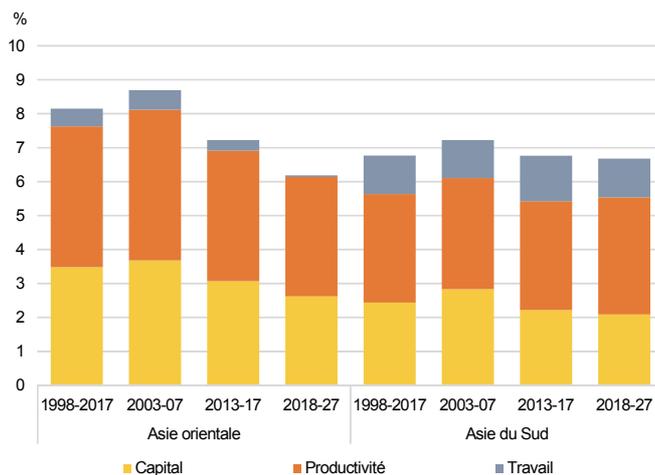
- La transition vers le secteur tertiaire a été précoce, par contraste avec le modèle d'industrialisation « en vol d'oies sauvages » des économies d'Asie orientale, où le secteur secondaire offrait un large gisement d'emplois à qualification intermédiaire. La part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée brute n'est en moyenne que de 15 %, alors que celle des services est de 54 %, en hausse de 15 points par rapport à 1991.

Graphique 1 : Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité (1980-2016)



Source : Banque Mondiale.

Graphique 3 : Évolution de la croissance potentielle, 1998-2027



Source : Banque Mondiale.

Tableau 2 : Distribution par branche d'activité des employés des secteurs formel et informel, Inde (2011-2012)

	Urbain		Rural	
	Informel	Total	Informel	Total
Secteur primaire non-agricole	2,1%	1,6%	14,0%	11,4%
Mines et carrières	0,4%	0,8%	1,0%	1,2%
Industries manufacturières	27,4%	24,9%	24,2%	21,3%
Energie	0,1%	0,7%	0,0%	0,3%
Gestion des eaux et des déchets	0,7%	0,7%	0,1%	0,2%
Construction	11,1%	9,8%	23,7%	27,3%
Commerce de gros et de détail	28,0%	20,7%	17,5%	13,9%
Logistique	8,4%	7,8%	7,9%	7,1%
Hôtellerie-restauration	5,3%	4,0%	2,6%	2,2%
TIC	1,3%	2,7%	0,2%	0,3%
Finance, assurance	1,0%	2,6%	0,4%	0,8%
Immobilier	0,7%	0,6%	0,2%	0,2%
Activités professionnelles, scientifiques, techniques	1,7%	1,7%	0,4%	0,4%
Soutien administratif	1,7%	2,0%	0,5%	0,6%
Administration publique, défense	0,0%	4,3%	0,0%	1,9%
Éducation	2,8%	5,8%	1,7%	5,1%
Santé, services sociaux	1,8%	2,3%	0,7%	1,2%
Arts, culture	0,5%	0,5%	0,3%	0,3%
Autres services	4,9%	4,0%	4,5%	3,7%
Ménages en tant qu'employeurs	0,0%	2,5%	0,0%	0,7%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : NSSO.

2. Un phénomène diversifié, lié à d'importants déséquilibres structurels

2.1 Un phénomène qui s'étend largement au-delà du champ de l'agriculture

Dans le secteur agricole, qui fournit près de la moitié des emplois de la zone, l'informalité caractérise une majorité écrasante des relations de travail : 98 % de la main d'œuvre agricole en relève au Bangladesh (pour 94 % de la valeur ajoutée), 86 % à Sri Lanka, 99 % en Inde et au Népal. Il faut par ailleurs distinguer les cultivateurs des travailleurs agricoles. Le nombre de ces derniers, plus précaires, a récemment dépassé, en Inde celui des cultivateurs (144 millions, contre 119 millions au recensement de 2011). La baisse de la part du secteur agricole dans l'économie, qui s'est amplifiée depuis quelques années (croissance inférieure à 2 %, en Inde, depuis 2013) et les évolutions structurelles du marché du travail poussent un nombre croissant de demandeurs d'emploi à se tourner vers l'industrie et les services informels : on estime ainsi que 1 million de Népalais, 3 millions de Pakistanais et 12 millions d'Indiens font chaque année leur entrée sur le marché du travail, et que près de la moitié sont d'anciens agriculteurs⁸.

Ce mouvement dépasse très nettement, de par ses proportions, les capacités d'absorption du secteur formel,

dont le faible contenu en emplois a conduit plusieurs observateurs à s'inquiéter du risque d'une « croissance sans emplois » (*jobless growth*) et de la montée en puissance du sous-emploi ou du chômage caché (40 % d'Indiens dépendent d'un programme d'emploi public). Alors qu'un point de hausse du PIB s'accompagnait en Inde par la création de 0,5 point de hausse de l'emploi (formel ou informel) à la fin des années 1990, ce chiffre serait désormais inférieur à 0,2 point de hausse de l'emploi. L'élasticité-emploi de la croissance serait d'à peine 0,1 dans le secteur tertiaire et même négative dans l'agriculture céréalière. Ce découplage se traduit par une forte compétition pour les emplois qualifiés du secteur formel. Il se reflète également par des flux d'émigration importants dans des pays comme le Népal ou Sri Lanka.

La proportion de travailleurs informels dans un secteur tend à diminuer avec sa productivité. La situation du secteur public, inégalement productif, mais où se concentre une large majorité des emplois formels⁹, apparaît à cet égard exceptionnelle ; toutefois, la progression du contrat de prestation de services a récemment introduit des éléments d'informalité dans l'emploi public. La part de l'emploi informel est également faible dans les branches des TIC et des services financiers (34 % en Inde, 22 % au Bangladesh) ;

(8) Le secteur de la construction a joué, à cet égard, un rôle très important dans la reconversion des emplois agricoles : elle représenterait 10 % de l'emploi non-agricole au Bangladesh, 16 % au Pakistan et près d'un quart en Inde, où cette branche est à l'origine de près de la moitié des créations d'emploi sur les deux dernières décennies. La formation de capital public, (notamment dans le domaine des infrastructures), et les programmes de garantie d'emploi jouent, dans ce contexte, un rôle stabilisateur prépondérant.

(9) 17,6 millions d'emplois sur un total de 29,6 millions d'emplois organisés en Inde (recensement 2011/2012).

elle s'affiche en revanche à des niveaux plus importants dans l'industrie manufacturière (faible pour les branches des matériaux électroniques, des véhicules automobiles et les composantes informatiques, plus importantes dans celles du textile ou de la briqueterie). Elle atteint ses niveaux les plus élevés dans la construction et les services d'intermédiation (distribution, hôtellerie-restauration, logistique), dont relèvent, au total, environ les trois quarts des travailleurs informels en Inde, au Pakistan ou au Bangladesh. Ces emplois, qui prennent souvent la forme de l'auto-entrepreneuriat, sont d'un caractère très divers : vendeurs de rue (estimés à 10 millions en Inde), conducteurs de *rickshaws*, travailleurs domestiques, nettoyeurs de rue...

La productivité moyenne des travailleurs informels serait, selon les estimations les plus prudentes¹⁰, deux à quatre fois inférieure à leurs contreparties du secteur formel. Cet écart tendrait en outre à se creuser, avec un différentiel de croissance annuelle de la productivité totale des facteurs de plusieurs points, reflétant l'allocation d'une part croissante des facteurs de production (capital, capital humain, foncier) vers le secteur formel et le jeu des rendements croissants. Il atteint ses niveaux les plus élevés dans des secteurs comme l'agroalimentaire ou les industries textiles, où des différentiels de 1 à 15 ont été avancés pour l'Inde et de plus de 1 à 30 pour le Bangladesh. Le différentiel de productivité serait *a contrario* plus faible dans les branches à coûts d'entrée élevés (métallurgie).

2.2 Le symptôme d'une transition déséquilibrée

Les causes de cette dualité ont largement été étudiées par la littérature microéconomique. Sont ainsi évoquées l'atomisation extrême des chaînes de valeur (la taille moyenne d'une entreprise indienne est de 2,2 salariés), la pesanteur des contraintes administratives, l'importance des coûts d'entrée, la structuration oligopolistique anticoncurrentielle d'un nombre important de secteurs, l'inefficacité des systèmes d'intermédiation financière

3. Un enjeu majeur en matière de politiques publiques

Les coûts de l'informalité sont nombreux et bien identifiés : hausse des coûts de transaction ; intermédiation financière inefficace ; faible productivité ; difficultés de gestion des espaces urbains, de l'environnement et des ressources naturelles ; difficultés de mise en œuvre des politiques sociales ; moindre transmission de la politique monétaire en présence de réseaux de crédit informels ; faible recouvrement des impôts et atrophie des stabilisateurs

(accentués par des politiques dirigistes) ou encore la segmentation du marché des biens et des facteurs (forte pression foncière liée à la démographie, faible mobilité du travail, réseaux d'infrastructures défaillants qui coûteraient, chaque année, au moins deux points de croissance potentielle à la zone).

Ces facteurs contribuent, mis bout à bout, à des effets de seuil importants qui concentrent la croissance sur un nombre limité d'entreprises à forte intensité capitalistique. Il en résulte, structurellement, une polarisation croissante de la démographie des entreprises, où l'absence d'une couche intermédiaire (« *missing middle* ») n'exclut pas des relations entre secteurs formel et informel tout au long de la chaîne de valeur.

Au niveau sectoriel, les branches les plus dynamiques ont généralement été (à l'exception du Bangladesh) celles qui concentrent le moins d'emplois, par contraste avec l'Asie orientale et du Sud-Est, où les composants électroniques et le secteur textile ont été au cœur de la dynamique de rattrapage. Au sein même de ces branches, la valeur ajoutée s'est en outre concentrée de manière croissante vers l'aval de la chaîne de valeur, ce qui a relégué une partie des activités de l'amont vers le secteur informel (via notamment le développement de la sous-traitance).

Les carences dans la formation du capital humain, par comparaison avec d'autres régions, semblent l'explication la plus convaincante de la persistance durable du secteur informel. Même si la durée des études s'est allongée et si l'analphabétisme a fortement reculé au cours des vingt dernières années (25 % des 15-24 ans au Pakistan, 10 % à 15 % au Bangladesh, en Inde et au Népal, moins de 1 % à Sri Lanka), la qualité des formations dispensées demeure toujours problématique. À l'exception de Sri Lanka, une part importante du coût des formations reste à la charge des ménages et les cursus de formation professionnelle sont souvent peu adaptés aux besoins du marché du travail.

automatiques ; formes d'exploitation extrêmes (travail forcé, travail des enfants) ; voire à la marge financement d'activités illégales. Toutefois, le secteur informel joue aussi un rôle stabilisateur en absorbant les chocs qui affectent le secteur formel et en opérant une redistribution des revenus en dehors des politiques sociales, ce qui limite la pertinence des approches répressives. Enfin, les politiques publiques doivent prendre en compte la grande diversité du secteur

(10) Cf. Travaux réalisés sur la base de données KLEMS par Goldar et al.

informel pour lequel la formalisation n'apparaît pas toujours comme un objectif réaliste.

3.1 L'abaissement des barrières réglementaires et du fardeau fiscal réduirait les coûts d'entrée dans le secteur formel

Les économies d'Asie méridionale se singularisent par la complexité de leur environnement des affaires et une réglementation très lourde des marchés des biens et des facteurs. Cette lourdeur et le manque de moyens pour la faire respecter autrement que de manière discrétionnaire, voire transactionnelle (d'où une forte insécurité juridique), incitent de nombreuses entreprises à demeurer dans l'informalité. Il en résulte d'importants effets de seuil, un recours accru à la sous-traitance et à l'emploi temporaire, et finalement une plus grande fragmentation des chaînes de valeur.

Le droit du travail, complexe (plus de 30 ministères et agences en sont responsables au Bangladesh) et rigide (notamment en ce qui concerne les autorisations de licenciement), apparaît à cet égard caractéristique : rarement appliqué et peu protecteur dans les faits, il contribue néanmoins à décourager les relations contractuelles de long terme. Une étude du FMI¹¹ suggérait pour l'Inde, en 2016, qu'un alignement des conditions d'exercice des entreprises formelles et informelles pourrait réduire d'environ un quart l'informalité à condition d'être synchronisé à des réformes sur le marché des biens. Ce constat, largement partagé, a conduit depuis quelques années à une série de réformes : libéralisation du droit du travail dans plusieurs États indiens, surtout concernant le secteur manufacturier, adoption d'un Code du travail au Népal et au Bangladesh. En Inde, un effet favorable sur l'emploi a été mis en évidence par certaines études (notamment de la Chambre d'industrie indienne), mais pas de corrélation claire entre l'évolution des taux d'informalité et les réformes mises en œuvre au niveau des États de l'Union¹².

La réduction du coin fiscal-social, particulièrement lourd pour les PME, constitue une autre piste de réforme dans une région où les recettes fiscales¹³ reposent sur une assiette étroite : la moitié de l'impôt sur les sociétés proviendrait ainsi, en Inde, d'un échantillon d'environ 350 entreprises. Les difficultés liées au recouvrement de l'impôt (absence d'états comptables réguliers, registres du cadastre peu fiables) ont conduit plusieurs pays à réfléchir

à la mise en place de mesures incitatives, telles que des crédits d'impôts, la prise en charge de cotisations sociales, ou la mise en place de régimes simplifiés, afin d'encourager la formalisation des entreprises intermédiaires et des microentrepreneurs. Cet enjeu s'est révélé central en Inde dans le cadre de la mise en œuvre le 1^{er} juillet 2017 de la taxe sur les biens et services (GST), dont le mécanisme d'exonération est conçu pour inciter les entreprises à déclarer leur activité. Près de 10 millions de fournisseurs et revendeurs seraient désormais recensés dans ce système, lequel n'exclut toutefois pas un recours au travail informel. La montée en puissance des technologies numériques est, quant à elle, favorisée par les pouvoirs publics qui y voient la clef d'une plus grande transparence de la vie économique.

3.2 L'informalité oblige à repenser la question de la protection sociale

L'informalité constitue également une dimension importante des débats sur le renforcement de la protection sociale. Les mécanismes de couverture sociale se concentrent surtout sur les travailleurs du secteur formel et laissent la protection du reste de la population reposer sur la prévoyance individuelle et familiale et sur la solidarité traditionnelle. Les mutations du marché du travail invitent cependant à repenser en profondeur ce modèle en anticipation des transformations démographiques qui se traduiront nécessairement à long terme par une progression des ratios de dépendance. Encore ouvertes, ces réflexions s'orientent vers trois directions différentes (voir Encadré 1).

Ces dispositifs se caractérisent toutefois bien souvent par une fragmentation excessive (près de 150 programmes sociaux recensés au Bangladesh et environ 950 en Inde), qui érode leur efficacité sans pour autant garantir la couverture des plus vulnérables : 30 à 40 % des bénéficiaires potentiels demeureraient, au Népal, en-dehors de l'orbite de ces programmes. Ce constat alimente les réflexions sur la mise en œuvre d'un revenu universel.

Une approche intermédiaire, liant régulation et protection, recherche un meilleur encadrement des activités du secteur informel dans le cadre d'une coproduction des normes : c'est le cas, en Inde, des vendeurs de rue, dont l'activité relève depuis 2009 du Street Vendors Act. Celui-ci prévoit, à la discrétion des autorités municipales, le versement par les vendeurs de rue d'une contribution à l'entretien des biens collectifs en même temps qu'il pose les jalons

(11) Anand R., Khera P. (2016), "Macroeconomic Impact of Product and Labor Market Reforms on Informality and Unemployment in India", *IMF Working Paper* WP/16/47, mars.

(12) Sirja A., Shirke S.V. (2014), "An Analysis of the Informal Labour Market in India", *Economy Matters*, septembre-octobre.

(13) 11,5 % du PIB à Sri Lanka, 12,4 % au Pakistan, 17 % en Inde et seulement 8,5 % au Bangladesh.

d'interventions publiques spécialisées en matière de formation, d'accès au crédit ou de couverture sociale.

Les phénomènes d'informalité devront, à plus long terme, former une part intégrante de la réflexion sur l'inclusivité de la croissance. Au-delà des politiques sectorielles, dont l'efficacité n'est aujourd'hui pas démontrée et dont les effets distorsifs sont à craindre, trois pistes semblent pouvoir être envisagées : (i) le renforcement de l'investissement dans les biens collectifs (éducation et

recherche, santé, infrastructures) susceptibles d'accroître la productivité de l'ensemble des acteurs économiques ; (ii) le renforcement de la mobilité des facteurs afin d'accélérer les réallocations intersectorielles ; et (iii) la réduction des coûts d'entrée dans le secteur formel, tant sur le plan réglementaire que sur celui de l'accès au crédit, afin d'encourager les gains de productivité au sein des branches.

Encadré 1 : Trois approches de la protection sociale

La couverture sociale des travailleurs informels s'est historiquement surtout organisée au niveau des branches d'activité. Ces mécanismes, dotés au Sri Lanka d'une identité législative (*Farmers Pension Act de 1987, Fishermen Pension Scheme Act de 1990*), ont également essaimé en Inde sous la forme des *Worker Welfare Funds*, dont l'histoire remonte à la création du Fonds des travailleurs du vin de palme au Kerala en 1969. Ils offrent des prestations financées au niveau de la branche, généralement sous la forme du reversement à un fonds commun d'une part déterminée des recettes, auxquelles les pouvoirs publics peuvent, le cas échéant, apporter une contribution. L'OIT travaille à l'introduction d'un mécanisme similaire au Bangladesh.

Plusieurs pays ont mis en œuvre des efforts importants afin d'étendre au secteur informel les mécanismes assuranciers financés par des cotisations individuelles. Les travailleurs informels se voient directement offrir la possibilité de cotiser à un fonds de sécurité sociale que les autorités s'engagent ensuite à abonder de leur côté : c'est le cas du programme de couverture du risque-accident *Pradhan Mantri Suraksha Bima Yojana* en Inde ou du fonds de sécurité sociale *Samurdhi* à Sri Lanka. Les règles de cotisation aux mécanismes de couverture du secteur formel sont, dans le même temps, rendues plus attractives.

Les dispositifs de protection universalistes, partiellement ou en totalité financés par l'impôt, gagnent enfin un nombre croissant de partisans dans la zone. De tels mécanismes contribueraient, d'après leurs partisans, à internaliser le coût des externalités induites par les déséquilibres du modèle de croissance et permettraient une meilleure répartition de ses bénéfices, notamment vis-à-vis du secteur informel. Si l'on retrouve déjà, dans la plupart des pays de la zone, des filets de sécurité sociaux non-ciblés, ceux-ci restent encore loin de l'idée d'un véritable revenu universel.

Louis NOUAILLE-DEGORCE, Patrick PILLON

Éditeur :

Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction générale du Trésor
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la

Publication :

Michel Houdebine

Rédacteur en chef :

Jean-Luc Schneider
(01 44 87 18 51)
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050
eISSN 2417-9620

Derniers numéros parus

Février 2018

N°216. La déformation du partage de la valeur ajoutée aux États-Unis

Gaëtan Stéphane

N°215. Quels instruments économiques pour lutter contre la résistance aux antibiotiques ?

Samuel Ménard, Léo Roesch

Janvier 2018

N°214. La filière automobile aux États-Unis : quels enjeux et quelles perspectives ?

Jonas Anne-Braun

N°213. La taille du bilan des banques centrales, nouvel instrument de la politique monétaire

Laure Baquero, Mehdi Ezzaim, Stéphane Sorbe

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>

in Direction générale du Trésor

tw @DGTrésor

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.